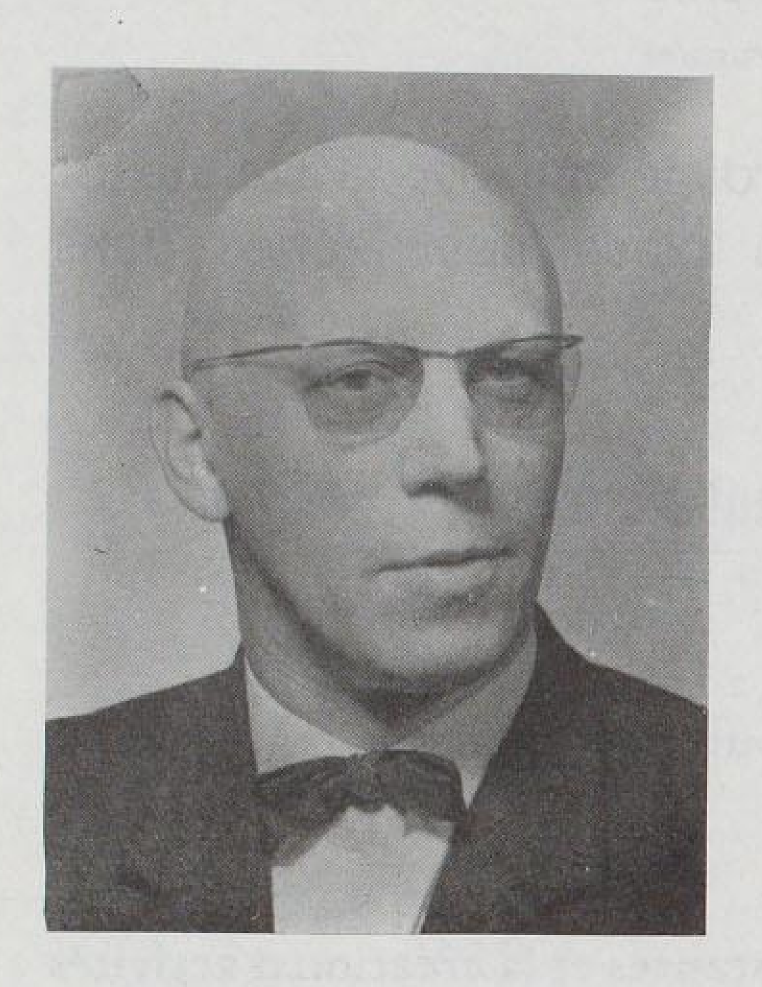
Elections Législatives du 4 Mars 1973

2e Circonscription de la Haute-Marne

Union des Républicains de Progrès



L'ESPOIR

Depuis dix ans, trois fois déjà, vous m'avez accordé une large confiance. **Soucieux d'honnêteté et d'efficacité,** je n'ai à aucun moment oublié les devoirs que j'avais envers vous. Sans démagogie, avec impartialité, **je n'ai ménagé ni mon temps, ni mon travail** sachant que lorsqu'on veut se donner à une tâche, on doit tout faire pour y réussir. Dans mes nombreuses permanences, dans mes visites à toutes les communes de la circonscription, **j'ai appris à connaître les détresses, les injustices et à les combattre avec vigueur et obstination.** J'ai ainsi mesuré l'effort de fraternité qui reste à accomplir pour les apaiser.

Certes le bilan actuel est positif :

- *Le sort des catégories défavorisées a été amélioré avec le doublement du minimum de retraite.*
- *Un régime spécial d'allocation a été créé pour les handicapés et les orphelins.*
- *Les veuves ont vu leur droit à pension passer de 65 ans à 55 ans.*
- *La condition des travailleurs est en voie de transformation avec la mensualisation, la politique contractuelle, la prise en compte des dix meilleures années pour la retraite, la généralisation des retraites complémentaires si utiles, la formation continue.*
- *L'agriculture a vu ses structures et son économie s'améliorer pour la placer au rang d'une des premières forces économiques de notre pays.*
- *Les mesures prises récemment en faveur des artisans et des commerçants, avec la création du pécule pour les plus âgés et la suppression en cours des cotisations maladie pour les retraités.*

mais un bilan n'est jamais suffisant, ce n'est que le début d'un effort qui doit toujours s'accroître et nous vous proposons de réaliser :

- *L'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans.*
- *Le doublement progressif de l'allocation minimum vieillesse.*

— *L'amélioration de la protection maladie pour les personnes âgées.*

— *Un contrat de progrès avec les familles pour l'accroissement régulier des allocations familiales, avec des mesures spéciales pour les handicapés.*

— *L'application aux travailleurs indépendants du principe " à revenu égal, impôt égal " assorti de lois-cadres pour l'organisation et la protection du commerce et de l'artisanat.*

— *Le soutien des exploitations familiales agricoles et le rattrapage des prix, particulièrement en ce qui concerne le lait.*

— *L'alignement des traitements de la fonction publique sur le secteur privé.*

— *La gratuité totale de l'enseignement obligatoire et les maternelles rurales.*

Enfin donner à la femme la place primordiale qui est la sienne et favoriser par l'adaptation des programmes la place des jeunes dans la vie active.

Nous devons aussi penser à la Haute-Marne et aux Haut-Marnais

et y développer :

— l'accession à la propriété individuelle sous toutes ses formes.

— le réseau routier déjà bien rénové.

— les équipements d'enseignement et de loisirs.

et favoriser le développement des industries existantes et la création d'activités nouvelles.

Voici les tâches qui seront demain celles du Député, ce sont aussi les perspectives de la France et de la Haute-Marne, mais rien de tout cela ne se fera dans la confusion et dans l'aventure.

Vous saurez choisir L'ESPOIR et rejeter l'ILLUSION

Jacques DELONG



Je n'ai que peu de choses à ajouter à ce qu'a dit Jacques DELONG, sinon pour me présenter à vous. Employé aux P. et T., père de sept enfants, je me consacre par de multiples activités locales et départementales à mes concitoyens. Ma carrière et mes ressources modestes me tiennent au contact des réalités de vie des plus humbles

Par ailleurs je connais bien Jacques DELONG, à la faveur de notre concertation depuis cinq ans, son honnêteté, son opiniâtreté, sa fougue.

Je suis tenté de vous dire, reprenant La Fontaine

‹ Un bon tien vaut mieux que deux tu l'auras ›

Alfred GIGOUX

Vu les Candidats.

IMP. GAUTHIER - ST-DIZIER